

1. Intitulé du certificat (NL)

Ervaringsbewijs: verhuizer-dragger (m/v)

dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Certificate of professional competence: removal operative-loader (m/f) (EN)

Titre de compétence professionnelle: déménageur-porteur (h/f) (FR)

Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Description des compétences acquises

La norme a été développée et approuvée par les partenaires sociaux sectoriels.

Le titulaire du titre de compétence professionnelle sait :

protéger des bâtiments et des biens :

- protéger les sols avec des panneaux en bois, en carton ou en plastique ;
- protéger les corridors, les accès, les ascenseurs et les escaliers avec du matériel de protection ;
- constater visuellement les dommages existants et les nouveaux dommages et les signale oralement au responsable d'équipe ou par écrit dans le rapport d'avarie.

emballer :

- utiliser du matériel d'emballage afin que l'objet à déménager soit correctement protégé contre la saleté, l'humidité, les chocs, la casse et les rayures ;
- fermer tous les cartons de déménagement avec du ruban adhésif ;
- marquer et/ apposer une étiquette sur chaque carton de déménagement ;
- immobiliser les éléments mobiles afin qu'ils ne vacillent pas durant le déplacement ;
- porter verticalement les malles et les cartons contenant des biens fragiles ;
- immobiliser les objets plats avec des sangles ou des cordages en utilisant un nœud coulant.

déballer :

- enlever les sangles, les cordages et le ruban adhésif sans porter atteinte aux biens ;
- placer les objets selon un plan d'aménagement ;
- placer tous les biens de manière stable.

démonter et monter du mobilier standard :

- apposer une étiquette sur la face interne avant de démonter un meuble ;
- utiliser des outils adaptés au meuble à (dé)monter ;
- rassembler les vis, clés et autres éléments amovibles par meuble ou par appareil ;
- monter selon le marquage ;
- utiliser tous les éléments lors du montage.

se déplacer de manière ergonomique :

- plier les genoux et maintenir le dos droit lors du levage ;
- maintenir la charge la plus proche possible du corps ;
- utiliser des aides techniques pour déplacer les biens ;
- demander l'aide de collègues pour soulever ou déplacer des charges lourdes ou volumineuses.

Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément au certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site <http://europass.cedefop.europa.eu>

© Communautés européennes 2002

remplir des formulaires :

- indiquer les heures de travail et les kilomètres sur les formulaires prévus à cet effet ;
- remplir le document de transport et le bon de matériel ;
- faire signer par le client le document de transport et/ou le bon de matériel.

travailler de manière sûre et écologique :

- baliser la zone de transbordement avec des rubans et des cônes ;
- porter des chaussures de sécurité, des gants et une veste fluorescente ;
- toujours placer les charriots plats verticalement et sur le côté ;
- prévenir les collègues quand un hayon élévateur et un élévateur sont en fonctionnement ;
- ranger le lieu de manière à éviter les chutes, les faux pas et les glissades ;
- ne pas passer sous des charges suspendues ;
- trier les déchets d'emballage et les mettre à l'endroit qui leur est destiné.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles pour le détenteur du certificat

Le détenteur du titre de compétence professionnelle sait travailler comme déménageur-porteur.

5. Base officielle du certificat

Nom et statut de l'organisme certificateur <i>Centre de test reconnu par les autorités flamandes</i>	Nom et statut juridique de l'autorité régionale responsable de l'accréditation/de la reconnaissance du certificat Ministère flamand de l'Emploi et de l'Economie Sociale <i>Boulevard Roi Albert II 35 boîte 21 1030 Bruxelles</i>
Niveau (national ou international) du certificat <i>Niveau Flamand VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)</i>	Système de notation / conditions d'octroi <i>Toutes les compétences telles que décrites sous le point 3 doivent être prouvées.</i>
Règlements internationaux	
Base légale <ul style="list-style-type: none"> • <i>Arrêté du Gouvernement flamand du 23 septembre 2005 portant exécution du décret du 30 avril 2004 concernant l'acquisition d'un titre de compétence professionnelle.</i> • <i>Arrêté ministériel du 25 août 2006 pour déterminer la norme pour le titre de déménageur-porteur.</i> 	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Description du parcours suivi	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Validation des acquis de l'expérience	100	Max. 8 heures
Durée totale de l'évaluation menant au certificat		Max. 8 heures

Information complémentaire

L'évaluation a été développée selon la norme de déménageur-porteur, telle qu'établie et approuvée par les représentants des salariés et des représentants des employeurs du secteur. L'évaluation consiste de l'évaluation facultative d'un portfolio et de l'évaluation proprement dite par 2 évaluateurs selon la norme de déménageur-porteur.

Pour plus d'informations :

www.ervaringsbewijs.be

Répertoire flamand des suppléments au certificat Europass :

Vous pouvez télécharger les suppléments au certificat Europass dans différentes langues et trouver aussi une description des systèmes nationaux et régionaux pour les qualifications sur :

www.europass-vlaanderen.be/cs